
Compte rendu de la Réunion de famille du 2 novembre 2020

Présents : Hervé BACHE-GABRIELSEN ; Charles BOINAUD ; Charles BRAASTAD ; Cyril CAMUS ; Jérôme DURAND ; Alexandre GABRIEL ; Philippe JOUHAUD ; Éric LE GALL ; François LE GRELLE ; Grégoire LUCAS ; Florent MORILLON ; Laurent MOULIS ; Éric PINARD ; Patrice PINET ; Mélanie PY ; Patrick RAGUENAUD ; Lilian TESSENDIER

Invité : Stéphane BURNEZ

1. Présentation de Raphaël Delpech

Raphaël DELPECH, directeur général du Bureau National Interprofessionnel du Cognac, présente son parcours professionnel ainsi que ses diverses expériences.

Il présente les axes de travail qu'il identifie comme prioritaires pour les prochaines années à savoir :

- Renforcement de l'intervention interprofessionnelle au niveau local : lobbying territorial (maires, élus locaux, riverains, associations) par la création d'un nouveau pôle.
- Consolidation de la communication sur les axes RSE / développement durable
- Adaptation des méthodes de travail afin d'être plus connecté à Paris et Bruxelles
- Formalisation des sujets clés filières : emploi, formation et compétences par le pôle ressources.

Il souhaite également réviser les méthodes de travail, notamment renforcer le processus décisionnel au sein du BNIC. Pour cela, il est nécessaire de faire monter les directeurs de pôle en responsabilité.

L'articulation entre les familles et le BNIC doit être plus fluide.

Enfin, il apporte deux points d'attention :

- La réflexion sur les processus de décisions ne doit pas scléroser le travail mais aboutir à des résultats pragmatiques.
- Au sein des Commissions, il souhaite une implication plus importante des directeurs de pôles et d'avantage de structuration des syndicats via deux référents pour chaque famille.

2. Point d'informations statistiques

Florent MORILLON indique que suite à un problème informatique chez un ressortissant, une erreur statistique sur les valeurs expédiées (et non les volumes), a été identifiée.

Les données rectifiées vont être publiées le mois prochain. Des contrôles sont mis en place pour éviter que ce type d'erreur ne se reproduise.

3. Validation des postes au BNIC

Comité Permanent

- Alexandre GABRIEL
- Florent MORILLON
- Hervé BACHE-GABRIELSEN
- Méлина PY
- Patrice PINET
- Éric LE GALL
- Philippe JOUHAUD

Suppléant : Patrick RAGUENAUD (jusqu'au 24/11/2020, puis Patrick LEGER)

Chef de famille : Florent MORILLON

Suppléant Chef de famille : Hervé BACHE-GABRIELSEN

Vice-Président du BNIC : Alexandre GABRIEL

Vice-Président ODG (sous réserve d'élection en ODG) : Méлина PY

Décision : Les propositions du SMC ont été validées à l'unanimité par la famille du négoce.

4. Échange sur le tour de table SMC

Éric LE GALL présente la feuille de route du SMC pour cette mandature, issu du tour de table du 6 octobre dernier. Il propose une vision collective en trois axes majeurs :

Développer la filière	Innover et transformer nos pratiques	Faire rayonner le territoire et l'appellation
1. Revoir le Business Plan, le vulgariser, l'expliquer simplement 2. Calculer et anticiper les besoins de développement de l'écosystème (fonciers, distillerie, futaille ...) lié au BP 3. Développer les nouveaux marchés, l'exportation 4. Sécuriser l'approvisionnement pour tous 5. Développer l'attractivité des métiers de la filière	6. Assurer la transformation digitale de nos Maisons et l'accès au e-commerce 7. Améliorer sensiblement la connaissance de nos clients et leur perception Cognac 8. Développer de manière durable la filière – recherche (institut) Terroir (vigne, eau, biodiversité...), Distillation, Packaging, Frêt 4. Fédérer les Maisons, favoriser l'entraide	1. Valoriser la diversité des Maisons et des marques 2. Développer les partenariats (OP et institutions) pour accompagner notre développement